

## Procès-verbal de la réunion du conseil municipal

Séance du vendredi 20 juin 2024 à 21 h à la mairie de Saint-Chels

Les membres du conseil municipal de Saint-Chels se sont réunis en séance ordinaire sur convocation du maire du 14 juin 2024 à chaque élu et affichée au panneau d'affichage de la mairie sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24-05-2024
2. Renouvellement adhésion intra muros
3. Achat tables et chaises salle des fêtes
4. Renouvellement d'adhésion au groupement d'achat de fourniture d'énergie
5. Compte-rendu des réunions du mois
6. Questions diverses

Les membres du conseil signent la feuille d'émargement. La secrétaire de mairie Sylvie Raffy est présente à la réunion.

|                        |                         | présent | pouvoir | absent |
|------------------------|-------------------------|---------|---------|--------|
| Gouget Alain           | Maire                   | x       |         |        |
| PARY Dominique         | 1 <sup>er</sup> Adjoint | x       |         |        |
| VINGHES Janine         | 2 <sup>e</sup> Adjoint  | x       |         |        |
| FINET Pierre           | Conseiller              | x       |         |        |
| FLAUJAC Patrice        | Conseiller              | x       |         |        |
| LAFFERRERIE Francis    | Conseiller              | x       |         |        |
| LAFFERRERIE Martine    | Conseiller              | x       |         |        |
| MAQUIN Myriam          | Conseiller              | x       |         |        |
| MASBOU Alain           | Conseiller              | x       |         |        |
| PEGOURIE René          | Conseiller              | x       |         |        |
| ROUGEYROLLES Christian | Conseiller              | x       |         |        |

Alain Gouget déclare la séance ouverte. Il demande qui est volontaire pour rédiger le compte-rendu. Martine Lafferrerie se propose.

1. Le procès-verbal de la réunion du 24 Mai 2024 est relu par chaque conseiller. Il est adopté à l'unanimité, sera signé et mis sur le site internet.
2. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion intra muros à compter du 1-08-2024 et jusqu'au 31-12-2025 pour un montant de 5 euros par mois.

3. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le devis de Savoy équipement pour l'achat de 25 chaises « coque » et 10 tables pliantes pour un montant total de 1569.50 euros HT.
4. Le conseil municipal adopte à l'unanimité l'adhésion au groupement (fdel) pour l'achat de l'électricité. Tarif effectif à compter du 1-01-2026 pour un an.
5. Compte-rendu des réunions du mois.
  - ❖ Réunion de bureau du Grand Figeac
  - ❖ Réunion de voirie secteur sud
  - ❖ Réunion école de musique
  - ❖ Réunion comité de direction La Vinadie
  - ❖ Réunion conseil école Cajarc
  - ❖ Réunion conseil école RPI du Célé
6. Questions diverses
  - ❖ Planning des permanences pour les élections
  - ❖ Demande faite par une habitante du bourg de réaliser un petit massif sur la place en remplacement de la sapinette qui va être coupée.

La prochaine réunion est prévue le vendredi 6 septembre à 21h.

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, la séance est levée.

Les modifications seront apportées lors du prochain conseil municipal.

Modification demandée et approuvée à l'unanimité sur le point n°4 lors de la réunion du conseil municipal du 06 septembre 2024 :

4. Le conseil municipal adopte à l'unanimité le renouvellement de l'adhésion au groupement (fdel) pour l'achat de l'électricité. Tarif effectif à compter du 1-01-2026 pour un an.

Procès-verbal adopté à l'unanimité le 06 septembre 2024 après prise en compte de la modification ci-dessus.

A Saint-Chels, le 06 septembre 2024

LA SECRETAIRE DE SEANCE

Martine LAFFERRERIE



LE MAIRE

Alain GOUGET

